

Tarifs de la RAMQ en vigueur le 1^{er} janvier 2021

Adultes de 18 à 64 ans non admissibles à un régime privé
Personnes de 65 ans ou plus sans SRG
(Supplément de Revenu Garanti)



Tarifs en vigueur **avant** et après le **1^{er} janvier 2021**

À la pharmacie		
	Avant	Après
Franchise mensuelle	21,75 \$	22,25 \$
Coassurance mensuelle	37,0 %	35,0 %
Contribution mensuelle maximale	95,33 \$	95,31 \$

Lors de la déclaration des revenus		
	Avant	Après
Prime annuelle	De 0 \$ à 648 \$	De 0 \$ à 662 \$

EN RÉSUMÉ

La franchise annuelle estimée	267,00 \$ par adulte
Le remboursement	65,0 % (substitution générique obligatoire) 100 % pour les enfants (substitution générique obligatoire)
Contribution annuelle maximum (après c'est 100 %)	1 144 \$
Prime annuelle (payable sur rapport d'impôt)	662 \$ par adulte

